

Vers un été marqué par les grèves et le service minimum

■ Ces derniers jours, les préavis se sont multipliés sur le rail. Ils émanent d'organisations diverses.

Le début de l'été sera chaud sur le rail. Alors que les grèves s'étaient de plus en plus espacées depuis celles qui, en 2016, étaient allées au finish, pas moins de quatre préavis de grève ont été annoncés en une semaine. Mais cette fois-ci, les syndicats ont décidé de passer à l'action en solo et non pas en front commun.

De petits syndicats

Trois organisations syndicales minoritaires, le Syndicat indépendant pour cheminots (SIC), le Syndicat autonome des conducteurs de train (SACT) – lequel a toutefois levé son préavis – et Metisp-Protect, luttent pour mieux revaloriser la fonction de conducteur de train.

Ce dossier touche, entre autres, à la revalorisation du salaire d'entrée et du pouvoir d'achat des conducteurs ainsi qu'à des primes de fidélité supplémentaires pour ceux qui affichent 18 ans de service au compteur. Confronté à de nombreux départs vers des opérateurs privés, HR Rail, l'employeur juridique du personnel des che-

mins de fer, avait consenti à une revalorisation il y a quelques semaines. La pierre d'achoppement ? La hausse de la productivité qui leur est demandée en contrepartie de cette revalorisation salariale. Les conducteurs de train devraient ainsi renoncer à quatre jours de congé. Une mesure qui, avance-t-on chez HR Rail, "est d'application chez tous les autres opérateurs ferroviaires." Les préavis déposés par les "petits" syndicats courent du 22 au 29 juin puis du 2 au 11 juillet.

HR Rail estime "prématuré" le dépôt de ces préavis : la phase de médiation est toujours en cours. "Les trois syndicats ont été séparément conviés à une réunion pour poursuivre les discussions la semaine prochaine", explique Alain Dupont, responsable de la communication chez HR Rail.

La réforme des pensions, source de tensions

La bataille de la CGSP-Cheminots est tout autre. Elle concerne la réforme du système des pensions portée par le gouvernement Michel. Les socialistes n'ont jamais caché leur aversion pour cette réforme qui met "en péril le régime de pension de l'ensemble des cheminots".

Si la concertation sociale échoue et que grèves il y a, le service minimum sera appliqué. Une première pour le rail belge.

C'est en tout cas ce qu'a annoncé la SNCB elle-même.

Gianni Tabbone, porte-parole de l'association Navetteurs.be, est cependant sceptique. "Le service minimum, oui, il est prêt. Sur papier. On verra ce que ça donne en grandeur nature."

Pour rappel, les travailleurs devront désormais signaler 72 heures avant la grève s'ils y participent ou non. La SNCB et Infrabel devront alors s'organiser en fonction des forces en présence pour adapter leur offre.

Des syndicats "irresponsables"

Les préavis des syndicats ont – c'était prévisible – remis un vieux débat au goût du jour : celui de la prise en otage des navetteurs. "C'est totalement irresponsable. Ce serait un très mauvais signal. Notre pays est aujourd'hui dans une meilleure situation, sa crédibilité internationale s'est améliorée. Je lance un appel à la responsabilité. Il n'est pas correct de prendre en otage les usagers de la SNCB", a ainsi souligné Charles Michel (MR) à l'issue d'un Conseil des ministres. Si les grèves devraient épargner les étudiants du secondaire, il est probable que les universitaires seront encore en examen au moment des actions. En juillet, ce sera au tour des vacanciers et des travailleurs. Mais comme le souligne Gianni Tabbone, "il n'y a jamais de bon moment pour faire grève".

S. F.